



## DECLARATION DES PERFORMANCES

**SK\_P2\_2019**

1. Code d'identification du produit type :

**SWISS KRONO P2**

2. Numéro de type, de lot ou de série permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

**Date de production (jour, mois, année) et numéro d'Ordre de Fabrication (OF) indiqués sur l'étiquette du paquet**

3. Usage(s) prévu(s), conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Usage intérieur en milieu sec en tant que composant non structurel**

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

**SWISS KRONO S.A.S.  
Route de Cerdon  
45600 SULLY-SUR-LOIRE  
FRANCE**

5. Adresse de contact du mandataire :

**Non applicable**

6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances conformément à l'annexe V :

**Système 4**

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

**L'organisme notifié n'intervient pas en système 4**

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

**Non applicable**

## 9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles		Performances								Spécification technique harmonisée
1	Résistance en flexion $N/mm^2$	Épaisseur (mm)								NF EN 13986:2004 +A1:2015
		8 ≤ e ≤ 13	13 < e ≤ 20	20 < e ≤ 25	25 < e ≤ 32	32 < e ≤ 38				
		11		10,5	9,5	8,5				
2	Qualité du collage	NA								
3	Cohésion interne (résistance en traction) $N/mm^2$	Épaisseur (mm)								
		8 ≤ e ≤ 13	13 < e ≤ 20	20 < e ≤ 25	25 < e ≤ 32	32 < e ≤ 38				
		0,40	0,35	0,30	0,25	0,20				
4	Dégagement de formaldéhyde	Classe E1								
5	Réaction au feu <sup>f</sup> Pour une densité minimale de 600 $kg/m^3$	Classe (hors plancher) <sup>g</sup>				Classe (plancher) <sup>h</sup>				
	Sans lame d'air à l'arrière du panneau <sup>ab</sup> Pour une épaisseur minimale de 9 mm	D-s2,d0				D <sub>fl</sub> ,s1				
	Avec lame d'air fermée ou ouverte ≤ 22mm à l'arrière du panneau <sup>c</sup> Pour une épaisseur minimale de 9 mm	D-s2,d2				-				
	Avec lame d'air fermée à l'arrière du panneau <sup>d</sup> Pour une épaisseur minimale de 15 mm	D-s2,d0				D <sub>fl</sub> ,s1				
	Avec lame d'air ouverte à l'arrière du panneau <sup>d</sup> Pour une épaisseur minimale de 18 mm	D-s2,d0				D <sub>fl</sub> ,s1				
	Sans restriction	E				E <sub>fl</sub>				
6	Perméabilité à la vapeur d'eau $\mu$ pour une densité moyenne de 600 $kg/m^3$	15 en coupelle humide 50 en coupelle sèche								
7	Isolation aux bruits aériens $dB$ pour les fréquences de 1 kHz à 3 kHz	Épaisseur (mm)								
		8 mm	10 mm	12 mm	15-16 mm	18-19 mm	22 mm	25-28 mm	38 mm	
		24	25	26	27	28	29	30	32	
8	Absorption acoustique $\alpha$ $dB$	0,10 de 250 Hz à 500 Hz 0,25 de 1 000 Hz à 2 000 Hz								
9	Conductivité thermique $\lambda$ $W/(m.K)$ pour une densité moyenne de 660 $kg/m^3$	0,13								

<sup>a</sup> Monté, sans lame d'air, directement sur un support constitué par un produit de classe A1 ou A2-s1,d0 ayant une masse volumique minimale de 10  $kg/m^3$ , ou au minimum par un produit de classe D-s2,d2 ayant une masse volumique minimale de 400  $kg/m^3$

<sup>b</sup> Un support de matériau isolant à base de cellulose de classe E au minimum peut être inclus s'il est monté directement sur le panneau, hormis pour les planchers

<sup>c</sup> Monté avec une lame d'air à l'arrière. Le revers de la cavité doit être constitué d'un produit de classe A2-s1,d0 au minimum ayant une masse volumique minimale de 10  $kg/m^3$

<sup>d</sup> Monté avec une lame d'air à l'arrière. Le revers de la cavité doit être constitué d'un produit de classe D-s2,d2 au minimum ayant une masse volumique minimale de 400  $kg/m^3$

<sup>f</sup> Un écran pare-vapeur ayant une épaisseur maximale de 0,4 mm et une masse volumique de 200  $g/m^2$  peut être monté entre le panneau et un substrat s'il n'y a pas de lame d'air entre eux

<sup>g</sup> Classe prévue dans le Tableau 1 de l'Annexe à la Décision de la Commission 2000/147/CE

<sup>h</sup> Classe prévue dans le Tableau 2 de l'Annexe à la Décision de la Commission 2000/147/CE

Caractéristiques essentielles		Performances	Spécification technique harmonisée
12	Durabilité biologique	Classe d'emploi 1	NF EN 13986:2004 +A1:2015
13	Teneur en pentachlorophénol ppm	PCP ≤ 5	

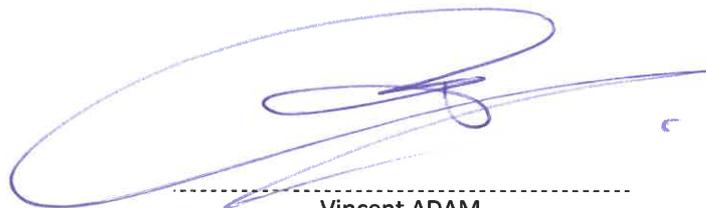
NA = Non Applicable

NPD = Performance Non Déterminée

Tolérances générales		
Tolérances en longueur et largeur	± 5 mm	EN 324-1
Tolérance en épaisseur (poncée)	± 0,3 mm	
Tolérance de rectitude des bords	1,5 mm/m	EN 324-2
Tolérance d'équerrage	2 mm/m	
Teneur en humidité (départ usine)	5 – 13 %	EN 322
Tolérance de la masse volumique moyenne à l'intérieur d'un panneau	± 10 %	EN 323

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Fait à Sully-sur-Loire, le 2 janvier 2019, pour le fabricant et en son nom par :



Vincent ADAM  
Président